

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2013

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI) - (N° 1005)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL6

présenté par
M. Urvoas, rapporteur

ARTICLE PREMIER

Substituer aux mots : « les situations de », le mot : « tout ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.